

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2021

Présents : Mesdames BALARD Marguerite, COLMAGRO Patricia, GINESTE Colette, HYGONENQ Brigitte, LABAT Sylvie, METEAU Sylvie, RIEGES Karine, SANCHEZ Elodie,
Messieurs CASSOU Jean-Marc, COLMAGRO Christian, DAUREJAT Francis, DUPUY Fabrice, GRESSE Grégory, LABAT Frédéric, LOPEZ José, MEILHAN Yves, SAZY Lucas, VALLEZ Cédric

Madame Brigitte HYGONENQ a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Façade mairie
- Toiture salle omnisports et clocheton halle
- Adressage commune
- Paniers liste de bienveillance
- Village fleuri- Redevance annuelle commerces ambulants
- Création régie cantine
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Le compte-rendu de la séance du 11 janvier est approuvé.

FACADES MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil a approuvé la rénovation des façades de la mairie lors du dernier conseil.

Il expose une proposition de devis à 8400 € HT pour repeindre les façades Est, Sud et Nord.

Une des sociétés s'est retirée étant donné l'étendue du chantier.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le devis et autorise monsieur le Maire à signer toutes pièces du dossier.

TOITURE SALLE DE SPORT ET CLOCHETON DE LA HALLE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de réparer le clocheton de la Halle et de réparer la toiture de la salle omnisport.

Il propose un devis de 1920 € HT pour le clocheton et un devis de 6642 € HT pour la réparation de la toiture de la salle de sport.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les travaux et les deux devis présentés.

ADRESSAGE COMMUNE

Suite à la présentation du projet d'adressage présenté lors d'une réunion précédente, Monsieur le Maire informe le Conseil que le devis de l'étude s'élève à 4200 €. L'ensemble des travaux et de l'étude pourrait s'élever à une fourchette de prix entre 8000 et 10 000 €.

Le conseil à l'unanimité valide le projet d'adressage sur la commune ainsi que le montant du devis et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

PANIER LISTE DE BIENVEILLANCE

Madame Sanchez présente les produits choisis pour les paniers de bienveillance et demande son avis à l'assemblée concernant la délivrance de lots pour les couples. Ainsi, il est validé l'octroi d'un panier et d'une bouteille de vin par couple.

Pour la distribution : préférence le soir après 18h suivant les zones géographiques et par petits groupes.

VILLAGES FLEURIS

Présentation du projet par Brigitte HYGONENQ qui propose que la régie fabrique une boîte à livre. Francis Daurejat soumet l'idée de créer un centre de compostage.

REDEVANCE ANNUELLE COMMERCES AMBULANTS

Mme Sanchez soumet au Conseil qu'il est nécessaire d'instaurer un prix pour les marchands ambulants qui souhaitent s'installer sur la commune ponctuellement hors marché hebdomadaire et festivités.

Elle propose un forfait annuel de 50 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ce tarif annuel de 50 € pour les commerces ambulants.

CRÉATION RÉGIE CANTINE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes afin de pouvoir encaisser les cantines reçues en espèces à la mairie et les déposer à la trésorerie de Moissac.

Il est également proposé de mettre en place prochainement le prélèvement à la source.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de créer la régie cantine et de nommer Christian Colmagro en tant que régisseur.

ABATTAGE DES CYPRES

Monsieur le Maire expose au conseil que les agents communaux ont proposé de faire abattre deux cyprès gênants dans le cimetière. Deux devis sont présentés. Le Conseil à l'unanimité choisit le devis le moins onéreux pour un montant de 3700 € TTC. Il autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

STATIONNEMENT GENANT

Suite à de nombreux problèmes de stationnement gênant, place Matabiau, créant également des désaccords de voisinage, monsieur le Maire propose d'interdire totalement le stationnement sur cette place. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'interdire le stationnement sur la place Matabiau.

QUESTIONS DIVERSES

- Point école :
 - Monsieur Colmagro informe le Conseil que le premier projet école numérique a été retenu.
 - Concernant l'élève dont les problèmes sont récurrents à l'école, monsieur le Maire a fait parvenir un courrier au procureur de la République ainsi qu'à l'Inspection d'académie.
- Besoin de commander une trentaine de nouvelles tables pour l'espace culturel. Il est soumis de les faire graver.
- Les terrains de tennis vont être nettoyés afin qu'au moins un d'entre eux puisse être praticable.
- Vidéo protection : Suite à la venue du commandant Habernet qui a effectué un audit de sureté dédié à la vidéoprotection, plusieurs devis ont été demandé afin d'estimer les coûts pour la réalisation du projet.
Le Conseil autorise monsieur le Maire à demander les subventions nécessaires au projet
- Plan gratuit et l'agenda : Présentation par Mme HYGONENQ du projet.
- Mme Méteau signale la présence d'un arbre au lotissement Gardia dont les branches cassent dangereusement lors des coups de vent.
- Demande d'achat du garage « maison Gourg » de la part de monsieur Perroy. Le conseil n'y est pas favorable. Discussions autour de la possibilité de vendre entièrement la maison des services.